

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 20504

Numéro SIREN : 347 381 865

Nom ou dénomination : 360° SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2018 sous le numéro de dépôt 71204



20180712042017

DATE DEPOT : 26/07/2018

N° DE DEPOT : 71204

N° GESTION : 2013820504

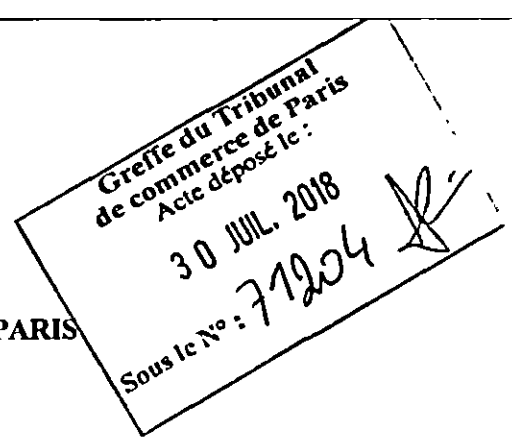
N° SIREN : 347381865

DENOMINATION : 360° SERVICES

ADRESSE : 107 boulevard Raspail 75006 Paris

MILLESIME : 2017

360° SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 100.000€
Siège social : 107 Boulevard Raspail – 75006 PARIS
347 381 865 RCS Paris



**EXTRAIT
PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 29 JUIN 2018**

Le 29 juin 2018,

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf juin, A.L.P. SAS, Société par Actions Simplifiée de droit français au capital de 456 960 euros, ayant son siège social sis 107, boulevard Raspail – 75006 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 501 253 090, représentée par son Président, la Société CHRONOPOST dont le représentant légal est Monsieur Marcin PIECHOWSKI,

En sa qualité d'Associé unique de la Société 360° SERVICES :

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES :

[...]

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé unique, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à - 285.535,05 € intégralement au report à nouveau.

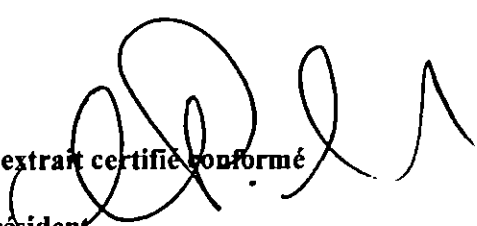
Après affectation du résultat, le report à nouveau débiteur s'élève à - 489.704,72 €.

L'Associé unique précise qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

En application des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, l'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement.

[...]

Pour extrait certifié conforme


Le Président
A.L.P, représentée par Monsieur Marcin PIECHOWSKI

360° SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 100.000€
Siège social : 107 Boulevard Raspail – 75006 PARIS
347 381 865 RCS Paris

EXTRAIT
PROJET DE RESOLUTIONS
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à - 285.535,05 € intégralement au report à nouveau.

Après affectation du résultat, le report à nouveau débiteur s'élève à - 489.704,72 €.

L'Associé unique précise qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

En application des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, l'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement.

[...]

360° SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 100.000€
Siège social : 107 Boulevard Raspail – 75006 PARIS
347 381 865 RCS Paris

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017
BILAN et COMPTE DE RESULTAT


Certifié conforme à l'original,
Le Président,

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevts, licences, logiciels, dts & val.similaires	17 689	17 689		
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	218 515	188 387	30 128	23 170
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Autres participations	9 000	9 000		
Prêts	900		900	
Autres immobilisations financières	32 654		32 654	38 654
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	278 758	215 076	63 682	61 824
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	1 241 774	102 804	1 138 970	883 479
Autres créances	156 715		156 715	348 175
<i>Divers</i>				
Disponibilités	239		239	31 879
Charges constatées d'avance (3)	2 302		2 302	2 930
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 401 030	102 804	1 290 225	1 266 463
TOTAL GENERAL	1 679 788	317 881	1 361 907	1 328 287

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	211 490	211 490
Réserve légale	10 000	10 000
Report à nouveau	-204 170	-76 627
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-285 535	-127 543
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-168 215	117 320
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	286 522	119 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	286 522	119 000
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	63 549	117 609
Emprunts et dettes financières diverses (3)	116 673	26 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	569 263	518 670
Dettes fiscales et sociales	463 440	424 491
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 986	
Autres dettes	25 689	5 197
TOTAL DETTES	1 243 600	1 091 966
TOTAL GENERAL	1 361 907	1 328 287
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 243 600	1 091 966
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	63 549	117 609
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SASU 360 DEGRES SERVICES

Exercice clos le 31/12/2017

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 532 349		3 532 349	3 560 274
Chiffre d'affaires net	3 532 349		3 532 349	3 560 274
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				22 198
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			200	135 779
Autres produits			43	2 643
Total produits d'exploitation (I)			3 532 592	3 720 895
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-6 367	-
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 931 405	2 047 429
Impôts, taxes et versements assimilés			46 557	63 941
Salaires et traitements			1 147 988	1 103 002
Charges sociales			396 838	405 627
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 099	15 184
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			91 124	
– Pour risques et charges : dotations aux provisions			167 522	132 999
Autres charges			639	12 357
Total charges d'exploitation (II)			3 783 805	3 780 540
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-251 213	-59 645
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				906
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 281	2 657
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			1 281	3 563
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			151	755
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			151	755
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 130	2 808
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-250 083	-56 837

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 250
Total produits exceptionnels (VII)		1 250
Sur opérations de gestion	35 452	70 798
Sur opérations en capital		1 157
Total charges exceptionnelles (VIII)	35 452	71 955
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-35 452	-70 705
Total des produits (I+III+V+VII)	3 533 873	3 725 708
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 819 408	3 853 251
BENEFICE OU PERTE	-285 535	-127 543

Désignation de la société : SASU 360 DEGRES SERVICES, 107 BOULEVARD RASPAIL, 75006 PARIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 361 907 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 285 535 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Faits caractéristiques

CHRONOPOST SAS a acquis le 13 décembre 2017 100% des actions de la société ALP SAS, société mère de la SASU 360 DEGRES SERVICES

En conséquence, la société est sortie le 1er janvier 2017 de l'intégration fiscale à laquelle elle participait depuis le 1er janvier 2016 et ses comptes ne sont plus consolidés au 31 décembre 2017.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Néant

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, telles que prévues par le code de commerce (art L123-12 et suivants et R123-172 à R123-208) et par le Plan Comptable Général (règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, homologué par arrêté du 8 septembre 2014 et modifié par le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016)

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation, ni de présentation.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, et selon les règles définies par le règlement CRC numéro 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs applicables depuis le 1er janvier 2005.

Les durées d'amortissement pratiquées par la société peuvent se résumer ainsi :

- Logiciels : 1 à 2 ans;
- Installations techniques : 8 ans;
- Installations générales et agencements : 3 à 10 ans,
- Accessoires matériel de transport : 4 ans;
- Matériel de transport : 4 ans,
- Matériel de bureau et informatique : 1 à 10 ans,

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de titres de participation, de prêts au personnel et de dépôts de garantie. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constituée dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Provisions

Provision pour risques et charges

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie pour la société

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt des comptes.

Les passifs simplement éventuels font l'objet, le cas échéant, d'une mention en annexe

Engagement de retraite

La convention collective du transport routier prévoit l'attribution d'une indemnité de retraite sous certaines conditions, dans le cas de départ et de mise à la retraite

Le montant total, charges comprises, des engagements de l'entreprise, dans le seul cadre du "départ en retraite" du salarié s'élève à 25 711 €. Ce montant n'a pas été comptabilisé

Les critères de calcul retenus au 31/12/2017 sont les suivants :

- Départ volontaire du salarié;
- Age estimé de la retraite : 63 ans,
- Rotation du personnel moyenne,
- Taux d'actualisation retenu : 1.67%,
- Progression des salaires 2%;
- Taux de charges patronales : 48% pour l'ensemble du personnel.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Ce crédit d'impôt est calculé sur la base des salaires individuels annuels ne dépassant pas 2 5 fois le SMIC horaire, pour une durée normale de travail de 1820 heures par an. Son taux est de 7% pour 2017.

Il s'enregistre comptablement en diminution des charges sociales et n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. Cette créance sur l'Etat s'impute sur l'impôt sur les sociétés dû, ou est restituable.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. La société a utilisé le CICE pour développer ses investissements et accroître ses recrutements.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant HT des honoraires des commissaires aux comptes inclus dans le compte de résultat de l'exercice au titre de leur contrôle légal des comptes s'élève à 4 800 €.

Actif immobilisé
Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 689			17 689
Immobilisations incorporelles	17 689			17 689
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	45 050		38 619	6 431
- Matériel de transport	121 901	38 619		160 519
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 508	15 057		51 565
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	203 458	53 676	38 619	218 515
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	9 000			9 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	38 654	4 800	9 900	33 554
Immobilisations financières	47 654	4 800	9 900	42 554
ACTIF IMMOBILISE	268 801	58 476	48 519	278 758

Immobilisations financières**Liste des filiales et participations**

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenu	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS 360 MEDEX 94460 VALENTON			30,00	

Valeur d'acquisition des titres : 9 000 €.

Le premier exercice de la SAS 360 MEDEX a clôturé le 31 décembre 2012. A cette date, les titres ont été dépréciés de 100%, soit 9 000 €.

Les comptes annuels de cette société n'ont pas été communiqués

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 689			17 689
Immobilisations incorporelles	17 689			17 689
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	3 700	1 048		4 747
– Matériel de transport	151 246	2 848		154 094
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 343	4 204		29 546
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	180 288	8 099		188 387
ACTIF IMMOBILISE	197 977	8 099		206 076

Actif circulant
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 434 345 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	900		900
Autres	32 654		32 654
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 241 774	1 241 774	
Autres	156 715	156 715	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 302	2 302	
Total	1 434 345	1 400 791	33 554
Prêts accordés en cours d'exercice	4 800		
Prêts récupérés en cours d'exercice	3 900		

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs avoirs à recevoir	13 386
Créance CICE	65 159
Total	78 545

Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2017
Capital	100 000				100 000
Primes d'émission	211 490				211 490
Réserve légale	10 000				10 000
Report à Nouveau	-76 627	-127 543	-127 543		-204 170
Résultat de l'exercice	-127 543	127 543	-285 535	-127 543	-285 535
Total Capitaux Propres	117 320		-413 078	-127 543	-168 215

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à paye					
Autres provisions pour risques et charges	119 000	167 522			286 522
Total	119 000	167 522			286 522
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		167 522			
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 243 600 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	63 549	63 549		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	569 263	569 263		
Dettes fiscales et sociales	463 440	463 440		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 986	4 986		
Autres dettes (**)	142 362	142 362		
Produits constatés d'avance				
Total	1 243 600	1 243 600		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	46 208
Fournisseurs groupe PF factures non parvenues	5 746
Provision congés payés	83 823
Provision repos compensateurs	3 949
Provision charges sociales sur repos compensateurs	1 618
Provision charges sociales sur congés payés	36 714
AGEFIPH	200
Formation professionnelle continue à payer	10 584
Participation effort construction à payer	4 655
Taxe d'apprentissage à payer	7 034
Etat charges à payer	6 915
Total	207 447

Comptes de régularisation
Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Loyers, abonnements et maintenances	2 302		
Total	2 302		

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 170 634 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	4 655
Liés à d'autres éléments	
Provision pour dépréciation des titres MEDEX (base : 9 000€)	3 000
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	7 655
C. Déficits reportables	584 246
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	170 634
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	1	
Ouvriers	22	
Total	26	

Rapport du Commissaire aux Comptes

sur les comptes annuels

360° SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 €
107, Boulevard Raspail
75006 Paris
RCS PARIS : 347 381 865

Exercice clos le 31 décembre 2017

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile-de-France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre 632 013 843
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

360° Services

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Associé Unique de la société 360° Services,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 360° Services relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé Unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 29 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Olivier Bochet
Associé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	17 689	17 689		
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	218 515	188 387	30 128	23 170
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Autres participations	9 000	9 000		
Prêts	900		900	
Autres immobilisations financières	32 654		32 654	38 654
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	278 758	215 076	63 682	61 824
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	1 241 774	102 804	1 138 970	883 479
Autres créances	156 715		156 715	348 175
<i>Divers</i>				
Disponibilités	239		239	31 879
Charges constatées d'avance (3)	2 302		2 302	2 930
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 401 030	102 804	1 298 225	1 266 463
TOTAL GENERAL	1 679 788	317 881	1 361 907	1 328 287

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	211 490	211 490
Réserve légale	10 000	10 000
Report à nouveau	-204 170	-76 627
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-285 535	-127 543
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-168 215	117 320
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	286 522	119 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	286 522	119 000
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	63 549	117 609
Emprunts et dettes financières diverses (3)	116 673	26 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	569 263	518 670
Dettes fiscales et sociales	463 440	424 491
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 986	
Autres dettes	25 689	5 197
TOTAL DETTES	1 243 600	1 091 966
TOTAL GENERAL	1 361 907	1 328 287
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 243 600	1 091 966
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	63 549	117 609
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SASU 360 DEGRES SERVICES

Exercice clos le 31/12/2017

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 532 349		3 532 349	3 560 274
Chiffre d'affaires net	3 532 349		3 532 349	3 560 274
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				22 198
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			200	135 779
Autres produits			43	2 643
Total produits d'exploitation (I)			3 532 592	3 720 895
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-6 367	
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 931 405	2 047 429
Impôts, taxes et versements assimilés			46 557	63 941
Salaires et traitements			1 147 988	1 103 002
Charges sociales			396 838	405 627
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 099	15 184
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			91 124	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			167 522	132 999
Autres charges			639	12 357
Total charges d'exploitation (II)			3 783 805	3 780 540
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-251 213	-59 645
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				906
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 281	2 657
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			1 281	3 563
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			151	755
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			151	755
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 130	2 808
RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-250 083	-56 837

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 250
Total produits exceptionnels (VII)		1 250
Sur opérations de gestion	35 452	70 798
Sur opérations en capital		1 157
Total charges exceptionnelles (VIII)	35 452	71 955
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-35 452	-70 705
Total des produits (I+III+V+VII)	3 533 873	3 725 708
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 819 408	3 853 251
BENEFICE OU PERTE	-285 535	-127 543

Designation de la société SASU 360 DEGRES SERVICES, 107 BOULEVARD RASPAIL, 75006 PARIS
Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 361 907 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 285 535 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Faits caractéristiques

CHRONOPOST SAS a acquis le 13 décembre 2017 100% des actions de la société ALP SAS, société mère de la SASU 360 DEGRES SERVICES
En conséquence, la société est sortie le 1er janvier 2017 de l'intégration fiscale à laquelle elle participait depuis le 1er janvier 2016 et ses comptes ne sont plus consolidés au 31 décembre 2017

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Neant

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, telles que prévues par le code de commerce (art L123-12 et suivants et R123-172 à R123-208) et par le Plan Comptable Général (règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, homologué par arrêté du 8 septembre 2014 et modifié par le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016)

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation, ni de présentation

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, et selon les règles définies par le règlement CRC numéro 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs applicables depuis le 1er janvier 2005

Les durées d'amortissement pratiquées par la société peuvent se résumer ainsi :

- Logiciels : 1 à 2 ans,
- Installations techniques : 8 ans,
- Installations générales et agencements : 3 à 10 ans,
- Accessoires matériel de transport : 4 ans,
- Matériel de transport : 4 ans,
- Matériel de bureau et informatique : 1 à 10 ans,

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de titres de participation, de prêts au personnel et de dépôts de garantie. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constituée dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable

Provisions

Provision pour risques et charges

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie pour la société,

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt des comptes.

Les passifs simplement éventuels font l'objet, le cas échéant, d'une mention en annexe

Engagement de retraite

La convention collective du transport routier prévoit l'attribution d'une indemnité de retraite sous certaines conditions, dans le cas de départ et de mise à la retraite

Le montant total, charges comprises, des engagements de l'entreprise, dans le seul cadre du "départ en retraite" du salarié s'élève à 25 711 €. Ce montant n'a pas été comptabilisé

Les critères de calcul retenus au 31/12/2017 sont les suivants

- Départ volontaire du salarié.
- Age estimé de la retraite : 63 ans.
- Rotation du personnel moyenne.
- Taux d'actualisation retenu : 1,67%.
- Progression des salaires 2%.
- Taux de charges patronales : 48% pour l'ensemble du personnel

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Ce crédit d'impôt est calculé sur la base des salaires individuels annuels ne dépassant pas 2,5 fois le SMIC horaire, pour une durée normale de travail de 1820 heures par an. Son taux est de 7% pour 2017.

Il s'enregistre comptablement en diminution des charges sociales et n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. Cette créance sur l'Etat s'impute sur l'impôt sur les sociétés dû, ou est restituable.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. La société a utilisé le CICE pour développer ses investissements et accroître ses recrutements.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant HT des honoraires des commissaires aux comptes inclus dans le compte de résultat de l'exercice au titre de leur contrôle légal des comptes s'élève à 4 800 €.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 689			17 689
Immobilisations incorporelles	17 689			17 689
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	45 050		38 619	6 431
- Matériel de transport	121 901	38 619		160 519
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 508	15 057		51 565
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	203 458	53 676	38 619	218 515
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	9 000			9 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	38 654	4 800	9 900	33 554
Immobilisations financières	47 654	4 800	9 900	42 554
ACTIF IMMOBILISE	268 801	58 476	48 519	278 758

Immobilisations financières**Liste des filiales et participations****Renseignements détaillés sur chaque titre**

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS 360 MEDEX 94460 VALENTON			30,00	

Valeur d'acquisition des titres : 9 000 €**Le premier exercice de la SAS 360 MEDEX a clôturé le 31 décembre 2012. A cette date, les titres ont été dépréciés de 100%, soit 9 000 €****Les comptes annuels de cette société n'ont pas été communiqués**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 689			17 689
Immobilisations incorporelles	17 689			17 689
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 700	1 048		4 747
- Matériel de transport	151 246	2 848		154 094
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 343	4 204		29 546
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	180 288	8 099		188 387
ACTIF IMMOBILISE	197 977	8 099		206 076

Actif circulant
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 434 345 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	900		900
Autres	32 654		32 654
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 241 774	1 241 774	
Autres	156 715	156 715	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 302	2 302	
Total	1 434 345	1 400 791	33 554
Prêts accordés en cours d'exercice	4 800		
Prêts récupérés en cours d'exercice	3 900		

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs avoirs à recevoir	13 386
Créance CICE	65 159
Total	78 545

Capitaux propres**Tableau de variation des capitaux propres**

	Solde au 01/01/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2017
Capital	100 000				100 000
Primes d'émission	211 490				211 490
Réserve légale	10 000				10 000
Report à Nouveau	-76 627	-127 543	-127 543		-204 170
Résultat de l'exercice	-127 543	127 543	-285 535	-127 543	-285 535
Total Capitaux Propres	117 320		-413 078	-127 543	-168 215

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à paye					
Autres provisions pour risques et charges	119 000	167 522			286 522
Total	119 000	167 522			286 522
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation		167 522			
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 243 600 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	63 549	63 549		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	569 263	569 263		
Dettes fiscales et sociales	463 440	463 440		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 986	4 986		
Autres dettes (**)	142 362	142 362		
Produits constatés d'avance				
Total	1 243 600	1 243 600		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	46 208
Fournisseurs groupe PF factures non parvenues	5 746
Provision congés payés	83 823
Provision repos compensateurs	3 949
Provision charges sociales sur repos compensateurs	1 618
Provision charges sociales sur congés payés	36 714
AGEFIPH	200
Formation professionnelle continue à payer	10 584
Participation effort construction à payer	4 655
Taxe d'apprentissage à payer	7 034
Etat charges à payer	6 915
Total	207 447

Comptes de régularisation
Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Loyers, abonnements et maintenances	2 302		
Total	2 302		

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale (aérée, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 170 634 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	4 655
Liés à d'autres éléments	
Provision pour dépréciation des titres MEDEX (base : 9 000€)	3 000
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	7 655
C. Déficits reportables	584 246
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	170 634
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	1	
Ouvriers	22	
Total	26	